



DIFFUSION IMMÉDIATE

Mercredi, 19 avril 2006

## **Commentaires de la part de Stephen Harper entourant les services de garde : une tentative pour redorer le blason d'un projet impopulaire.**

**OTTAWA** – Selon la présidente de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, le premier ministre Stephen Harper a recours à la distorsion et à des tactiques de division pour tenter de faire approuver par le Parlement son plan en matière de services de garde.

Debra Mayer dit que la publication, hier, par le bureau du premier ministre d'un communiqué de presse sur les services de garde dénote l'inquiétude du gouvernement face à l'opposition grandissante des parents et des provinces à l'endroit de ses propositions en matière de services de garde à l'enfance. De plus, le premier ministre a rencontré divers groupes d'intérêts qui appuient son plan pour tenter de faire basculer l'opinion publique en sa faveur, mais il a rejeté une demande de rencontre de la part de l'ACPSGE.

« Les parents ont compris que la proposition du gouvernement de leur remettre une allocation imposable de 1 200 dollars pour leurs enfants âgés de moins de six ans est discriminatoire et ne créera pas de services de garde », dit-elle. « Nous croyons que les parents méritent de recevoir un soutien au revenu. Mais le plan de Harper est inéquitable. Il fait preuve de discrimination à l'endroit des familles monoparentales et de celles dont les deux parents travaillent. Puisque le plan impose les revenus du plus bas salarié de la famille, il privilégie de façon disproportionnée les mieux nantis ».

Selon Mayer, l'allocation ne permettra pas de créer les places en services de garde dont les familles ont tant besoin. « Ça s'apparente à donner de l'argent aux parents pour l'éducation de leurs enfants sans fournir d'écoles ni d'enseignants, ou de l'argent pour les soins de santé sans fournir d'hôpitaux ni de médecins ». Même en Alberta, considérée comme un château fort conservateur, une majorité de personnes (50,3 % par rapport à 36,6 %) disent préférer l'expansion du réseau de services de garde à l'allocation imposable proposée.

L'autre volet du plan conservateur en matière de services de garde – accorder aux employeurs des incitatifs fiscaux pour la création de nouvelles places en garderie – n'a pas trouvé preneur, même chez les chefs d'entreprises.

Selon Mayer, pour solutionner la crise des services de garde, il faut consentir du financement stable aux provinces de manière à créer un programme intégré de services de garde à l'enfance. « Cela signifie se doter de services communautaires souples pour les parents de tous niveaux de revenu, qu'ils soient actifs sur le marché du travail, aux études ou à la maison ».

Elle s'est également attaquée aux commentaires de Harper à l'effet que son projet évitait les universitaires et les chercheurs pour s'adresser directement aux parents. « Les décisionnaires responsables s'appuient sur la recherche pour s'assurer que leurs programmes donnent les résultats escomptés. Or, le premier ministre n'a produit aucune recherche pour démontrer que son projet atteindra les buts déclarés ».

--30--

Pour plus d'informations: Debra Mayer, ACPSGE, (204) 489-6897

*L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a été créée en 1983 pour faire la promotion de services de garde à l'enfance de qualité, intégrés, financés par l'État, sans but lucratif et accessibles à tous. Les quelque 140 000 membres de l'Association regroupent des parents, des intervenantes en services de garde, des chercheurs et des étudiants; des groupes de femmes, des organismes de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, des syndicats, des organisations de défense des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des organismes ruraux.*